

Dossier : **Jouer en famille**

Se rapprocher et se découvrir

Quand on est enfant, le jeu fait partie de chaque instant. Il suffit parfois de quelques grains de riz dans une boîte opaque bien fermée pour qu'on s'amuse à chercher ce qui peut bien provoquer ce petit frottement lorsqu'on secoue la boîte. Quand on est parent, on donne parfois à voir à ses enfants que grandir c'est « ne plus avoir le temps de jouer ! ». En effet, parfois débordé par le quotidien (les devoirs, la gestion de la maison, les activités extrascolaires...), il peut devenir difficile de trouver du temps pour s'amuser en famille. Pourtant, une petite touche d'humour quand on l'aide à enfiler ses chaussettes, un mot « rigolo » qu'on lui propose pour le dessert, ou bien quelques moments autour d'un jeu de société, peuvent rapprocher parents et enfants de tous âges et permettre à chacun de découvrir l'autre sous un autre angle...

Ce numéro consacré au jeu en famille propose une parenthèse dans le quotidien, pour se poser et cerner tous les moments de jeu, spontanés ou organisés, qui procurent à chacun de grands élans de complicité. De quoi s'inspirer pour préparer l'été...

Sommaire

Dossier Jouer en famille

Se rapprocher et se découvrir - p. 1

Des parents parlent aux parents

Témoignage - p. 2

A votre service !

Une ludothèque c'est quoi ? - p. 2

Où trouver des ludothèques - p. 3

La vie du Réaap 66

Le répertoire des actions de soutien à la parentalité - p. 4

L'agenda des événements parentalité à ne pas manquer - p. 4

Quoi de neuf côté famille ?

Le livret des parents - p. 4



Des parents parlent aux parents

Témoignage recueilli par la coordonnatrice du Réaap66

“ Je suis papa de deux enfants de 4 et 1 ans. Avant la naissance du premier, je pensais qu'il allait me falloir attendre qu'il grandisse un peu pour pouvoir jouer avec lui. Ma femme, elle, trouvait toujours des moments inattendus pour jouer, lorsqu'elle lui changeait la couche, quand elle lui donnait le bain... Moi, je l'observais jouer seul ou avec sa maman, j'éprouvais plus de joie à découvrir de l'extérieur ce qu'il était capable de faire que de prendre part à ce temps auquel je me sentais un peu étranger ou en décalage. Et puis un jour, en faisant quelques courses avec lui, il devait avoir 8 ou 9 mois, j'ai fait tomber un paquet de riz près de son cosy et le riz s'est répandu partout. A ce moment là, il a comme éclaté de rire ! Je ne sais toujours pas aujourd'hui si c'est le bruit, ou la tête que j'ai dû faire, qui a provoqué cette réaction mais depuis, je fais « le clown » pour les amuser : quand je leur lis une histoire, on se croirait au théâtre, je gesticule, je mime, je déforme ma voix... C'est comme ça que je partage avec eux des moments qui nous paraissent magiques, qui n'appartiennent qu'à nous et qui nous permettent aussi de « souffler » entre les rythmes et les obligations du quotidien.

Le jeu pour nous c'est essentiel, pour laisser derrière nous, cette impression d'être un parent un peu « rabat-joie » qui dit « non » à tout, et pour devenir le temps, parfois même très court, d'un jeu dans le jardin ou dans la voiture, un exemple pour mes enfants qui me voient ainsi rire et m'amuser tout comme eux, et mieux, avec eux. ”

A votre service !

Les associations « Enfants du Lude » et « Au Tour des Enfants » nous présentent leur ludothèque associative : des espaces pour jouer en famille

Une ludothèque c'est quoi ?

“ Une ludothèque c'est un lieu convivial dédié au jeu pour tous les âges, où parents et enfants vont pouvoir s'amuser ensemble et tisser des liens en famille d'une façon particulière et souvent inattendue. Ils y trouvent une collection très importante de jeux de sociétés, de jeux en bois, de jouets pour les enfants petits et grands. Chaque ludothèque propose à ses visiteurs de jouer sur place ou d'emprunter un jeu pour chez soi.

Ce n'est pas un lieu de garde pour les enfants, ils doivent être accompagnés d'un adulte référent, tel que leur(s) parent(s).

Dans une ludothèque, les familles sont accueillies par un animateur-jeu (professionnel ou bénévole) qui aide les parents à choisir le jeu qui conviendra le mieux à l'âge de chacun, en tenant compte des goûts et envies du moment, à découvrir la règle du jeu, à adopter une posture de joueur différente de celle du «parent du quotidien». Certains parents redécouvrent le plaisir de jouer avec leurs enfants. Alors qu'ils étaient d'abord venus en tant qu'observateurs, ils finissent par se «prendre au jeu» et vivent le jeu comme un outil de partage et d'échanges avec leurs enfants, et entre parents aussi !

Dans cet espace où les enfants rencontrent d'autres adultes et enfants, chacun apprend que le but du jeu n'est pas de « gagner » à tous les coups, les uns contre les autres, mais de participer, en s'amusant, ensemble... ”



Où trouver des ludothèques ?

Ludothèque *Les Enfants du Lude*, à Perpignan

Deux animateurs spécialisés dans le domaine du jeu, et des bénévoles, vous y accueillent :

Périodes scolaires

- Tous publics : les mercredis et samedis de 14h à 18h
- Petite enfance (enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte) : les lundis et vendredis de 9h à 11h30

Pendant les vacances scolaires

- Vacances (hors Noël et été) :
 - Tous publics : du lundi au vendredi de 14h à 17h
 - Petite enfance : les lundis et vendredis de 9h à 11h30.
- Été (juillet et août) / tous publics : les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Soirées jeux : les 2èmes vendredis du mois à partir de 20h.

Accès sans inscription préalable.

Tarif : Participation de 1,60€ par joueur adhérent, pour la demi-journée.



Contact :

Association « Les Enfants du Lude »

107 avenue de Prades

Perpignan

Accès bus CTPM n°17 - Arrêt Massane

04 68 54 12 09 ou 06 81 31 53 30

lesenfantsdulude@gmail.com

<http://lesenfantsdulude66.over-blog.com>

Facebook : «Association Les Enfants du Lude»

Ludothèque *Au Tour des Enfants*, à Fourques

Les bénévoles de la ludothèque vous accueillent **tous les mercredis** (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 au Foyer rural de Fourques, salle du rez-de-chaussée.

Accès sans inscription préalable.

Une cotisation annuelle est demandée :
12€/personne, gratuit pour les moins de 6 ans.

L'association propose également des soirées jeux, des ateliers de fabrication ou de réparation de jeux ainsi que des ateliers créatifs.



Contact :

Association « Au Tour des Enfants »

Foyer rural - avenue du Roussillon

Fourques

autourdesenfants66@gmail.com

www.facebook.com/autourdesenfants

Ces deux ludothèques sont labellisées dans le cadre du Réaap66.

→ **Plus d'informations sur www.mon-enfant.fr, rubrique « Près de chez vous »**



Le Répertoire 2016 des actions de soutien à la parentalité est paru !

Vous êtes futur parent ou votre enfant est âgé de 0 à 18 ans ? Vous vous posez des questions sur votre rôle de parent, sur la communication en famille, sur l'arrivée de votre enfant, sa scolarisation, sur les relations entre frères et sœurs ... Différentes actions existent sur le département pour vous aider à trouver des réponses.

Une centaine d'actions et services sont ainsi présentés dans ce répertoire : des groupes d'échanges pour les parents, des lieux d'accueil enfant-parents, des activités partagées, des lieux d'écoute pour les parents et pour les adolescents, une plateforme départementale de médiation familiale, un Espace rencontre, et des actions d'accompagnement à la scolarité.

À ne pas manquer : l'Agenda des événements parentalité

En complément du Répertoire, le Réaap 66 recense pour vous, au sein d'un agenda mensuel, les événements proposés aux parents.

Il est diffusé à toutes les familles qui ont autorisé la Caf à leur communiquer des informations par mail, et à tous les partenaires intervenant auprès des familles (« crèches », accueils de loisirs, écoles, associations, centres sociaux...).

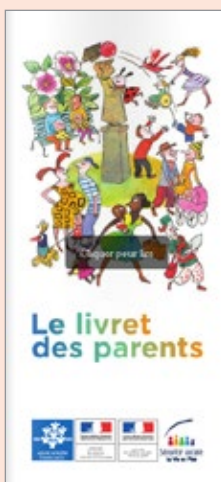
↓ Télécharger ces documents sur le site Caf.fr rubrique « Ma Caf / offre de service / enfance et jeunesse / le réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents ».

Retrouvez ces actions plus en détail sur le site www.mon-enfant.fr, rubrique « Près de chez-vous »

Quoi de neuf côté famille ?

Le Livret des parents

Pour aider les parents à trouver les réponses les mieux adaptées à leur situation, la Caisse nationale des allocations familiales et le Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, viennent d'élaborer le « Livret des parents ». Il remplace désormais le livret de paternité, et va être adressé à tous les parents ayant déclaré une première grossesse auprès de leur Caf, car se préparer à accueillir un enfant apporte beaucoup de joie mais aussi naturellement un tourbillon



de questions pour les futurs parents : Quelles sont vos nouvelles responsabilités ? Où trouver écoute et conseils ? Qui peut vous accompagner concrètement dans votre quotidien ? Comment concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Vous y trouvez les informations essentielles pour vos démarches et préparer sereinement l'arrivée de votre enfant.

↓ Télécharger le livret sur le site Caf.fr rubrique « Ma Caf / offre de service / petite enfance ».